

Monsieur le Directeur académique,

Comme à l'accoutumée, conformément à l'article 6 du règlement intérieur du CTSD, je me permets, au nom des représentants FSU des personnels, de vous soumettre un certain nombre de questions diverses, en espérant que vous leur apporterez des réponses, certaines d'entre elles ayant été laissées en suspens lors du dernier CTSD...

Pour le premier degré :

- un point sur la situation en personnels du département, le recours à la liste complémentaire, le recrutement de personnels contractuels,
 - un point sur les contrats aidés : nombre, évolution, renouvellements, transformations et répartition selon les missions,
 - un point sur les dispositions réglementaires relatives aux sorties scolaires,
 - l'organisation des services des remplaçants,
 - la communication de la convention rurale,
 - un point sur les horaires exacts de toutes les écoles à la rentrée,
-
- un point sur la formation spécialisée académique : calendrier et emploi du temps, formateurs, modalités d'évaluation,

Pour le second degré :

- un premier bilan de la mise en œuvre de la réforme du collège (EPI, AP, nouveau DNB, LSU,...) pour l'année 2016-2017,
- un point sur l'évolution ou « ajustements » des dotations pour la rentrée 2017/sur les CSD et BMP (documents erronés en juin),
- un point sur l'assouplissement/aménagement de la réforme du collège (EPI, AP, classes bilingues, classes euro, enseignements facultatifs,...) et sa mise en œuvre à la rentrée 2017,
- un point sur le remplacement du Conseiller Pédagogique Départemental et CPC en EPS,
- un point sur les lycées ardennais 4.0 (et les frais à la charge des familles),
- un point sur les travaux du GT départemental traitant de la question de la « grande pauvreté et réussite scolaire pour tous » (formation des personnels, prise en compte particulière,...) / communication des indicateurs sociaux et scolaires du département,
- un point sur la mise en œuvre du dispositif « devoirs faits » dans les collèges après les vacances d'automne,
- un point sur le projet académique et la consultation des personnels,

- un point sur la question de l'évolution du réseau des collèges ardennais et la mise en œuvre du « Plan Collèges 2018 » (et un point sur la question de la présence éventuelle d'amiante dans les collèges ardennais, ceci pouvant impacter cela...).

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ces questions et des réponses que vous pourrez leur apporter, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de notre considération distinguée.

Pour les représentants FSU des personnels,
Madame Fuselier Karine